

République Française  
Département Seine et Marne  
**Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Moisenay / Saint-Germain-Laxis**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

**Séance du 12 décembre 2024**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
4	3	3

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 12 décembre à 18 heures, le comité syndical du Syndicat de Regroupement Pédagogique Moisenay / Saint-Germain-Laxis s'est réuni Salle des Mariages de la mairie de Moisenay, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Geneviève VAROQUI, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmis par écrit aux conseillers le 06/12/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 06/12/2024.

**Présents** : MMES PUEL Catherine, VAROQUI Geneviève, M. DELPORTE Willy

Absent : M. BAILAY Marc

**A été nommée secrétaire** : PUEL Catherine

**2024\_DEC\_14 - Participation du syndicat à la classe de neige des élèves de CE1/CE2 organisée en janvier 2024**

**Le Comité Syndical,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le budget de l'exercice 2024 ;

**Considérant** la classe de neige organisée pour les élèves de CE1 et CE2 du 08 au 12 janvier 2024 ;

**Considérant** la sollicitation de l'équipe enseignante à l'initiative du projet pour une participation financière aux frais de transport ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ARTICLE 1 :**

**DECIDE** de participer financièrement au séjour de la classe de neige organisée pour les élèves de CE1 et CE2 de l'école de Moisenay, pour un montant de 2 500,00 €.

**ARTICLE 2 :**

**DIT** que cette participation sera versée à l'Office Central de la Coopération de l'Ecole (OCCE) de l'école de Moisenay.

**ARTICLE 3 :**

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748 du budget principal, section de fonctionnement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Geneviève VAROQUI, Présidente